Etat de Vaud

Division géologie, sols et déchets (GEODE)

CARRIÈRES, GRAVIÈRES ET DÉCHARGES

Compte-rendu de la consommation, de la production et des réserves

ANNÉE 2016



1 CARRIÈRES ET GRAVIÈRES

Données d'exploitation 2016 En 2016, la production de matériaux naturels extraits des carrières et gravières du Canton de Vaud fut d'environ 1,630 mio de m³. Additionnée aux volumes importés de l'étranger (676'600 m³, source Administration fédérale des douanes, données agrégées), ce sont 2,305 mio de m³ qui ont été nécessaires pour le marché de la construction.

La figure suivante présente la production de chaque type de roche extraite du sous-sol.

L'importation depuis les cantons limitrophes n'étant pas mesurable, les données présentées ici correspondent à une fourchette basse des besoins du canton.

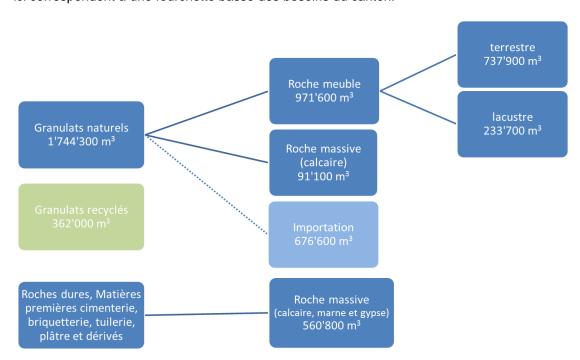


Fig. Production et importation de matière minérale en 2016

Le cas des granulats naturels Le besoin en granulats naturels nécessaires notamment à la fabrication du béton ou des graves pour les couches de fondation est de 1,744 mio de m³.

La consommation de granulats naturels, illustrée sur la figure ci-après, est stable par rapport à 2015 : la baisse de 15% de la production indigène est compensée par une hausse de 25% de l'importation (676'600 m³) qui couvre près de 40% des besoins.

La part des granulats recyclés (362'000 m³) atteint près de 20% du volume total de granulats produits (2,1 mio de m³).

Au 1^{er} janvier 2017, le solde des réserves autorisées correspondent à 9 années de réserve pour la globalité du canton ceci au rythme de la conjoncture de 2016 et pour autant que le dragage lacustre ainsi que les importations se poursuivent au même niveau ces prochaines années. Ces réserves s'établissent à 3 ans avec la production seule des gravières et carrières du canton.

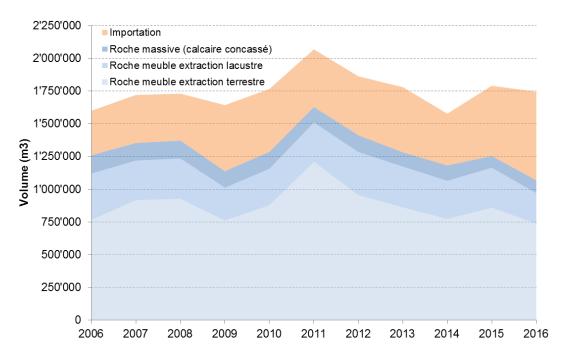


Fig. Evolution de la production et de l'importation de granulats naturels nécessaires notamment à la fabrication du béton ou des graves pour les couches de fondation

Nouveaux permis d'exploiter (LCar)

En 2016, une nouvelle gravière a été autorisée pour un volume total de 1.650 mio de m³, le premier permis d'exploiter portait sur 500'000 m³.

Quatre gravières en cours d'exploitation ont obtenu un permis d'exploiter une nouvelle étape (volume total de 675'000 m³). Au total, ce sont donc près de 1.175 mio de m³ qui ont été autorisés.

Deux gravières en cours d'exploitation ont obtenu un permis de comblement complémentaire (volume total de 275'000 m³).

Reconnaissance finale

Un constat de bienfacture a permis de réceptionner une gravière dûment remise en état.

2 DÉCHARGES

2.1 Dépôt pour matériaux d'excavation (décharge type A)

Données d'exploitation 2016 Le volume des matériaux non pollués déposés dans des sites autorisés s'élevait à 2.183 mio de m³ en 2016 (+20% par rapport à 2015).

45% de ces matériaux sont acheminés dans les décharges de type A et 45% sont valorisés à travers le comblement des gravières. Près de 10% ont été utilisés pour des aménagements de parcelle. L'exportation en France voisine (1%) est non significative et se cantonne aux zones frontalières du Pays de Gex.

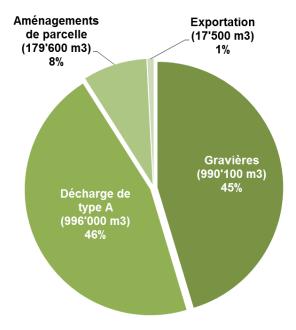


Fig. Destinations et volumes des matériaux d'excavation de type A mis en dépôt en 2016

Nouvelles autorisations d'exploiter (LGD) En 2016, deux nouvelles décharges de type A ont été autorisées pour un volume de 1.623 mio de m³. Les premières autorisations d'exploiter portaient sur un volume de 250'000 m³.

Réserves au 1er janvier 2017 Au 1^{er} janvier 2017, le solde des réserves autorisées pour le dépôt de matériaux d'excavation non pollués correspondent à 8 années de réserve pour la globalité du canton ceci au rythme de la conjoncture de 2016. Les réserves se répartissent à 75 % dans les gravières et 25% dans les décharges.

2.2 Décharges contrôlées pour matériaux inertes (décharge type B)

Données d'exploitation 2016 Le volume des matériaux inertes déposés dans des sites autorisés s'élevait à 384'900 m³.

Le volume de matériaux envoyés en décharge contrôlée pour matériaux inertes dans le Canton de Fribourg s'élevait à 14'400 m³.

Ainsi la production s'élevait à 399'300 m³.

Nouvelles autorisations d'exploiter (LGD) Deux nouvelles décharges ont été autorisées pour un volume de 3.031 mio de m³. Les premières étapes autorisées portaient sur une volume de 367'000 m³.